



Centre Régional Information Jeunesse

DESTINATION EUROPE ET UN PEU PLUS LOIN | 2017

GUIDE PRATIQUE AU DÉPART DE LA GUADELOUPE



Erasmus+

eurodesk

PORTAIL EUROPEEN
DE LA JEUNESSE

eurodesk



POUR PARTIR EN EUROPE, COMMENCEZ PAR NOUS RENCONTRER

ÉTUDES

EMPLOI

STAGES

ÉCHANGES

VOLONTARIAT

PROJETS

Un réseau près de chez vous
www.eurodesk.eu



EDITO

« La dimension européenne et internationale est un élément incontournable de notre environnement. L'engagement dans des projets concernant l'international est un cadre privilégié pour vivre l'interculturalité, la laïcité, le respect des personnes contre le racisme et toutes les formes de discrimination. Ce qui est en jeu, ce sont des expériences qui reposent entre autres la rencontre avec l'autre, avec l'ailleurs, avec d'autres réalités, d'autres cultures...

Dans une région ultrapériphérique très ouverte sur le monde, une expérience de mobilité en Europe et/ou à l'international est une réelle opportunité dans le parcours citoyen, social et professionnel des jeunes. Au-delà de la pratique d'une langue étrangère, développer le potentiel humain, c'est mettre en avant les forces, les capacités, les compétences, les styles d'apprentissage et le potentiel d'apprentissage des jeunes (employabilité), le développement de ces dimensions au cours de la vie ainsi que les outils favorisant ces apprentissages.

Très attachée au vivre ensemble, l'Union européenne déploie divers programmes et soutiens financiers afin de rendre la mobilité européenne accessible à tous les jeunes, y compris aux jeunes les plus isolés ou qui rencontrent des difficultés sociales, géographiques, éducatives ou financières. L'équité et l'inclusion en facilitant l'accès des apprenants issus de milieux défavorisés et ayant moins de possibilités que leurs condisciples, est donc une priorité.

Ainsi, à travers la dotation de l'Union Européenne de plus de 14 milliards d'euros au programme ERASMUS + pour la période 2014 – 2020, plus de 5 millions de jeunes vont pouvoir s'ouvrir au monde en se confrontant à d'autres réalités. D'autres programmes sont également disponibles et offrent de réelles opportunités (OFQJ, OFAJ...).

Un accompagnement pour définir son projet, s'informer, identifier les freins éventuels ou encore gérer son retour est une condition essentielle pour une expérience réussie. Le CRIJ Guadeloupe et ses partenaires travaillent en ce sens. C'est pourquoi, cette édition 2017 sera l'outil indispensable pour bien préparer son départ à l'international. Etudes, séjours professionnels ou linguistiques, jobs ou missions de volontariat, vous y trouverez toutes les informations et contacts utiles pour faire de votre expérience à l'étranger une expérience aussi agréable qu'enrichissante.

Pour une éducation à l'interculturel, pour des citoyennetés démocratiques...

Directeur de la publication : Bernard ZORA • Coordination et rédaction : Dina BENOUEY • Maquette : Dina BENOUEY • Impression : L'imprimerie-La boutique de Jarry.

Ce guide a été édité avec l'aide l'Union européenne et la DJSCS dans le cadre du programme Erasmus+. Les informations qu'il contient sont publiées par Eurodesk France et le CIDJ et n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Ce guide fait partie d'une collection nationale et a été réalisé en coopération avec les correspondants Eurodesk des Centres régionaux d'Information Jeunesse en France.



101 quai Branly

75015 Paris

Tél : 01 44 49 12 00

www.cidj.com

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des informations contenues dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

ISBN : 978-2-9558329-0-5- Dépôt légal octobre 2017

Sommaire

10 BONNES RAISONS DE PARTIR

Page 7

PREPARER VOTRE DEPART ET VOTRE RETOUR

Page 8

Langues

Allocations chômage

Papiers

Impôts

Sécurité sociale et santé

Retraite

Transport

Retour

Logement

Valoriser votre expérience

Argent

FAIRE DES ETUDES

Page 13

Quand partir

Partir à titre individuel

Partir dans le cadre d'un programme

Trouver une aide

TROUVER UN STAGE

Page 21

Réglementation des stages

Comment chercher

Partir dans le cadre d'un programme

Trouver une aide

TROUVER UN EMPLOI, UN JOB

Page 27

Comment chercher un emploi

Reconnaissance professionnelle

Comment chercher un job

Rédiger votre candidature

Autres pistes

FAIRE DU VOLONTARIAT

Page 33

Service volontaire européen (SVE)

Service civique à l'international

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Volontariat des Nations Unies (VNU)

Volontariat international de la francophonie (VIF)

Volontariat de l'aide de l'Union européenne

Corps européen de solidarité (CES)

PARTIR AUTREMENT

Page 36

Partir dans le cadre d'un programme

Autres pistes

Trouver une aide

AU DEPART DE GUADELOUPE

Page 39

Etude

Financement

Se former

S'informer

Autrement

EN SAVOIR PLUS

Page 53

L'information à la source

L'information en Guadeloupe

10 BONNES RAISONS DE PARTIR

Envie de changer d'air ? L'idée de partir vous trotte dans la tête depuis un moment mais vous hésitez encore ? Partir à l'étranger est une expérience formatrice et enrichissante... voici quelques raisons qui vous aideront à sauter le pas !

1. **Vive l'autonomie !** Lorsque vous aurez vécu plusieurs mois à l'autre bout du monde, les petits tracas du quotidien vous feront sourire. Loin de votre famille, de vos amis et de votre zone de confort, vous apprendrez à trouver des solutions et à vous débrouiller seul.
2. **Apprendre autrement !** Quel que soit l'objet de votre mobilité, une expérience à l'étranger vous permettra de découvrir d'autres méthodes de travail, d'apprentissage et d'organisation. C'est une excellente façon de développer vos compétences et de devenir force de propositions.
3. **« L'Auberge espagnole » :** On part seul, mais on ne rentre jamais seul. Partir, c'est l'occasion unique de rencontrer des jeunes venus du monde entier ! Vous reviendrez avec un carnet d'adresses véritablement international.
4. **« Jag talar svenska »** (Je parle suédois) : Le moyen le plus efficace d'apprendre une langue, c'est d'être obligé de la parler : instinct de survie ! Même si les premiers jours peuvent être fatigants, vous serez surpris de la rapidité à laquelle vous progresserez !
5. **Immersion totale :** Vous n'êtes pas simplement « de passage ». Vous allez avoir le temps de découvrir un pays en profondeur, et vous pourrez témoigner d'un vrai « vécu » à votre retour.
6. **« Connais-toi toi-même » :** Rien de tel qu'une expérience internationale pour faire le point sur vos valeurs et vos atouts !
7. **Choc culturel ?** Soyez prêt à découvrir la vie d'un nouvel œil ! Glissez-vous dans la peau d'un habitant, et adoptez un nouveau mode de vie et une nouvelle culture le temps de votre séjour !
8. **Boostez votre CV :** Une expérience internationale, ça se valorise dans un CV ! Elle fera de vous un candidat plus intéressant !
9. **Développez votre « adaptabilité » :** En découvrant une culture, des personnes ou une langue, vous apprendrez à vous adapter à de nouvelles situations, qualité très appréciée des employeurs !
10. **« Open your mind ! » :** A travers vos rencontres, votre regard sur les autres évoluera et vous rendra plus ouvert, plus tolérant. C'est une expérience humaine avant tout !

PREPARER VOTRE DEPART ET VOTRE RETOUR

La préparation d'un départ à l'étranger est la première étape d'un séjour réussi. Ne la négligez pas !

Langues

Selon les projets, il n'est pas impératif de parler la langue du pays d'accueil. Pensez toutefois à vous préparer et à tester votre niveau.

<http://dialangweb.lancaster.ac.uk>

www.bulats.org

Pas besoin d'être bilingue !

Avant votre départ, imprégnez-vous de la langue du pays en utilisant des applis (Duolingo, Babbel...), en regardant vos films et séries en V.O, en participant à un café des langues ou à un tandem linguistique dans votre ville, ou en échangeant en ligne avec des jeunes du monde entier.

www.ipfpenfriends.com

www.epals.com

BON À SAVOIR

Vous vous apprêtez à vivre une mobilité Erasmus+ ? Ce programme européen vous offre un soutien linguistique en ligne ! Avec la plateforme **Online Linguistic Support (OLS)**, testez votre niveau et suivez un cours dans l'une des 12 langues proposées, avant et pendant votre mobilité.

<http://erasmusplusols.eu>

Papiers

➤ En Europe

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour vous déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE. Si vous partez plus de 3 mois pour étudier ou travailler, selon le pays, vous devrez vous présenter auprès des autorités locales (mairie ou commissariat de police) pour obtenir une attestation d'enregistrement de durée illimitée.

<http://europa.eu/youreurope>

www.service-public.fr

➤ À l'international

Pour entrer dans la plupart des pays hors UE, un visa adapté au but de votre voyage (tourisme, emploi, études) est souvent exigé. Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous vous rendez.

www.diplomatie.gouv.fr

BON À SAVOIR

Pour les longs séjours, l'inscription au **registre des Français établis hors de France** est conseillée, notamment pour vous inscrire sur les listes électorales ou obtenir une nouvelle carte d'identité. Contactez le consulat français de votre pays d'accueil ou rdv en ligne sur www.service-public.fr

Sécurité sociale et santé

➤ En Europe

Demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Gratuite et valable 2 ans, elle atteste vos droits à l'assurance maladie et couvre vos soins médicaux nécessaires dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

www.ameli.fr Si vous avancez vos frais médicaux ou avez une consultation privée, conservez vos factures et justificatifs de paiement et adressez-les à votre caisse d'assurance maladie, avec le formulaire S3125 « Soins reçus à l'étranger », pour vous faire rembourser à votre retour en France.

Pour les salariés, la protection sociale varie selon les statuts :

- Les salariés détachés par une entreprise française sont soumis au système de sécurité sociale français, et leurs cotisations sont versées en France.
- Les salariés d'entreprises d'un pays de l'UE et les travailleurs frontaliers relèvent du régime de sécurité sociale du pays où ils travaillent, et ils cotisent au régime du leur pays d'accueil.

➤ À l'international

Hors UE, vos soins médicaux peuvent être pris en charge par votre caisse d'assurance maladie sous certaines conditions. Seuls les soins urgents et imprévus pourront éventuellement être remboursés, mais vous devrez régler vos frais médicaux sur place.

Selon les pays, des vaccinations peuvent être nécessaires, voire obligatoires.

Quelle que soit votre destination, pour un long séjour il est conseillé de souscrire un contrat d'assistance ou d'assurance, qui garantit le remboursement des frais médicaux engagés et le rapatriement sanitaire en cas de maladie à l'étranger.

www.ameli.fr

www.cleiss.fr

www.cfe.fr

BON À SAVOIR

Pour les **jeunes en situation de handicap**, le programme Erasmus+ prévoit la prise en charge des frais médicaux réels et de l'accompagnement nécessaire, en plus de la bourse de voyage et de frais d'hébergement.

www.agence-erasmus.fr

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Le 112 est le **numéro d'appel d'urgence** valable partout en Europe.

Transport

Il est préférable de repérer vos billets d'avion sur les sites comparateurs, puis de les acheter sur le site officiel de la compagnie aérienne. Pensez à prendre vos billets à l'avance et à lire les conditions (enregistrement en ligne, dimensions et poids des bagages...) car celles-ci varient selon les compagnies.

Plusieurs compagnies de bus (Eurolines, Megabus, OUIBUS) desservent plus de 1 500 villes européennes.

Si vous préférez le train, les Pass Interrail vous permettront de voyager à prix réduit pendant une durée limitée.

Le covoiturage reste aussi une possibilité pour vous déplacer sans vous ruiner. Le permis de conduire français est reconnu dans les 28 Etats membres de l'UE, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein.

Pour voyager en bateau, informez-vous sur les lignes de ferry existantes.

www.ferrylines.com

www.aferry.fr

Logement

➤ *Logement temporaire*

Auberge de jeunesse, chambre ou canapé chez l'habitant, gîte, pension : ces formules vous dépanneront pour quelques nuits, le temps d'approfondir votre recherche.

www.hihostels.com

www.bedycasa.com

www.yestudent.com

www.couchsurfing.com

➤ *Logement de longue durée*

Les foyers d'étudiants ou de jeunes travailleurs et les cités universitaires n'existent pas dans tous les pays. Les services des relations internationales des universités peuvent vous orienter dans vos recherches. La colocation reste la solution la plus répandue pour trouver un logement à l'étranger.

www.morningcroissant.fr

www.weroom.com

Argent

Si vous souhaitez utiliser votre compte français pendant votre séjour à l'étranger, examinez les conditions (coût des virements, commissions et frais de retraits, plafonds de retrait et de paiement...) avec votre banquier. Si vous choisissez d'ouvrir un compte à l'étranger, les justificatifs demandés (attestation d'identité, de domicile, d'études...) varient selon les banques et les pays. Partir avec une lettre de recommandation de votre banque française peut vous être utile !

Pensez aux cartes de réductions pour les transports, logements, lieux culturels, etc.

- Carte jeune internationale <http://carteityc.fr>

- Carte Jeunes européenne www.cartejeunes.fr

- Carte d'étudiant internationale www.isic.fr

- Carte FUAI www.fuaj.org

Allocations chômage

Vous pouvez transférer vos allocations chômage pendant 3 mois dans les pays de l'Espace économique européen (EEE).

- Avant de partir, faites remplir le formulaire U2 par votre agence Pôle emploi puis, dès votre arrivée dans le pays d'accueil, inscrivez-vous comme demandeur d'emploi auprès de l'organisme compétent.

- Si vous percevez une indemnité dans un pays de l'EEE et que vous rentrez en France : faites remplir le formulaire U1 par l'organisme compétent avant de quitter le pays.

Si vous rentrez en France après avoir travaillé à l'étranger, Pôle Emploi

peut vous verser, sous conditions, une allocation temporaire d'attente (ATA). Enfin, si après avoir travaillé à l'étranger vous trouvez un emploi en France, Pôle emploi tiendra compte des périodes de travail accomplies à l'étranger dans le calcul de votre durée d'affiliation.

<http://europa.eu/youreurope>
www.pole-emploi.fr

Impôts

Il n'y a pas d'harmonisation fiscale en Europe. Dans la plupart des pays européens, les impôts sont retenus à la source (sur le salaire). Le pays dans lequel vous allez payer vos impôts dépend de votre domiciliation fiscale et de l'existence ou non d'une convention fiscale entre la France et votre pays d'accueil.

Si vous travaillez moins de 6 mois par an dans un autre pays de l'UE, vous paierez vos impôts en France.

Si vous travaillez plus de 6 mois par an dans un autre pays de l'UE, vous paierez vos impôts dans cet autre pays.

<http://europa.eu/youreurope>
www.impots.gouv.fr

Retraite

Chaque pays a son système de protection sociale et l'âge de la retraite varie d'un pays à l'autre. Il existe néanmoins au sein de l'UE une coordination des régimes obligatoires de sécurité sociale. Elle permet à toute personne ayant travaillé dans plusieurs pays de faire valoir ses périodes de travail à l'étranger pour le calcul de sa pension retraite. C'est le centre de sécurité sociale du dernier pays où vous avez travaillé qui traite le dossier.

www.lassuranceretraite.fr

Retour

Certaines démarches sont à engager avant de partir, d'autres dès votre arrivée en France. Par exemple :

- Si vous souhaitez poursuivre vos études à votre retour, vous devrez anticiper votre réinscription à l'université.
- Si vous avez travaillé à l'étranger, vous devrez signaler votre retour en France au centre des impôts.

www.ufe.org
www.service-public.fr
www.diplomatie.gouv.fr

BON À SAVOIR

Il est souvent plus facile de partir à l'étranger que de rentrer dans son pays. C'est pourquoi, le gouvernement a conçu « **Retour en France** ». Pour tout savoir sur les démarches, délais et justificatifs qui vous seront demandés à votre retour en France, connectez-vous sur cet outil interactif.

<http://retour-en-france.simplicite.fr>

Valoriser votre expérience

Votre séjour à l'étranger a boosté votre projet professionnel ? Faites-le ressortir dans votre CV et activez vos réseaux :

- Mettez en valeur sur votre CV les compétences acquises au cours de votre mobilité : adaptabilité, ouverture d'esprit, découvertes culturelles, perfectionnement linguistique...
- Illustrez votre expérience sur les réseaux sociaux professionnels et restez en veille. N'oubliez pas de configurer les paramètres de sécurité des réseaux sociaux que vous utilisez et de soignez votre e-réputation !

BON À SAVOIR

Le CV et le Passeport des langues Europass constituent un modèle unique destiné à tout citoyen désirant étudier ou travailler dans un autre Etat membre. Ils permettent de présenter vos compétences et qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'UE. Ils aident aussi les établissements d'enseignement et de formation, et les employeurs, à mieux évaluer les connaissances acquises.

<http://europass.cedefop.europa.eu>

En participant à une action jeunesse du programme Erasmus+ (échanges de jeunes, service volontaire européen...), vous pourrez obtenir un **« Youthpass »**. Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant votre expérience à l'étranger. C'est un vrai « + » pour votre CV !

www.youthpass.eu

FAIRE DES ÉTUDES

Poursuivre vos études à l'étranger sans être inscrit en France peut être un parcours du combattant. Mais il existe des possibilités, et le réseau Eurodesk est là pour vous aider, alors n'hésitez pas à vous lancer !

Quand partir

➤ *Avant le bac*

Vous pouvez suivre une formation « labellisée » Education nationale dans des écoles, collèges et lycées de 130 pays. Les Français scolarisés dans un établissement d'enseignement français et qui vivent avec leur famille à l'étranger peuvent, sous conditions, recevoir une bourse scolaire.

www.aefe.fr

Une année dans un lycée à l'étranger vous permettra d'améliorer considérablement votre niveau de langue. Attention, celle-ci peut s'avérer très chère et ne sera pas reconnue par l'Education nationale.

www.unosel.org

www.loffice.org

Le bac international (IB) n'est pas reconnu en France. Il est donc préférable de vous inscrire dans un lycée français à l'étranger pour obtenir le bac français, ou de passer un bac européen ou binational (AbiBac franco-allemand, BachiBac franco-espagnol et EsaBac franco-italien), reconnu à la fois en France et à l'étranger.

www.ibo.org

www.eursec.eu

www.education.gouv.fr

BON À SAVOIR

Avec le programme « **Bourses de Londres** », partez passer votre année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Dublin, Londres, Madrid, Munich ou Vienne, sans rien dépenser (ou presque) !

www.eduscol.education.fr

➤ *Après le bac*

Dans l'UE, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Pour intégrer une université hors UE, les étudiants doivent souvent justifier d'un bon niveau d'études et passer des examens. Attention : les frais de scolarité peuvent être relativement élevés à l'étranger.

➤ *Après un bac +2*

Le bac +2 est souvent sans équivalence à l'étranger, vous serez donc probablement admis en première année d'études. Exception : les étudiants diplômés d'un DUT ou d'un BTS peuvent poursuivre leurs études à l'étranger pour préparer un diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI). Attention : ce diplôme ne sera pas automatiquement reconnu comme un bac +3.

➤ *Après un bac +3*

C'est le meilleur moment pour partir étudier à l'étranger :

- Au niveau européen, le système de la licence, master et doctorat (LMD) harmonise la reconnaissance des diplômes et facilite la mobilité des étudiants.
- Pour les pays hors UE, les modalités d'inscriptions varient selon les établissements, mais à ce niveau d'études, les correspondances sont nombreuses.

www.euroguidance-france.org

<http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice>

Partir à titre individuel

➤ *Trouver un établissement et vous inscrire*

Les modalités d'inscription diffèrent selon les établissements et les pays. Informez et préparez-vous à d'éventuels examens d'entrée.

www.euroguidance-france.org

www.studyportals.com

www.umultirank.org

<http://ec.europa.eu/ploteus>

<http://whed.net>

➤ *Faire reconnaître vos diplômes*

Le réseau ENIC-NARIC peut vous délivrer une attestation qui vous aidera à faire reconnaître vos diplômes. Toutefois, l'établissement d'accueil est souvent le seul à évaluer la valeur de votre diplôme, et donc à décider de vous inscrire ou pas. Un conseil : commencez les démarches (dispenses d'études, attestations, traductions de diplômes...) un an à l'avance.

www.ciep.fr/enic-naric-france

Partir dans le cadre d'un programme

• *Erasmus+ Enseignement scolaire*

Les collégiens (âgés d'au moins 14 ans) et les lycéens peuvent étudier ou participer à un échange de classes à l'étranger. Contactez votre professeur principal, le CPE ou le principal de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

• *Erasmus+ Formation professionnelle*

Les élèves de l'enseignement et de la formation professionnelle (apprentis inclus), peuvent obtenir une bourse pour suivre une période de formation (incluant une période en entreprise obligatoire), de 2 semaines à 12 mois, dans un établissement de formation professionnelle européen. La bourse couvre les frais de voyage, le soutien linguistique et les frais d'hébergement.

Informez-vous auprès de votre établissement ou de votre centre de formation.

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Bien que beaucoup de pays proposent des parcours en apprentissage, ce mode de formation n'est pas le plus courant en Europe et varie d'un pays à l'autre.

<http://mavoieproeurope.onisep.fr>

www.europe-et-formation.eu

www.apprentienseurope.fr

- *Erasmus+ Enseignement supérieur*

Les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent obtenir une bourse pour suivre une partie de leurs études en Europe et ce, dès leur 2^e année d'études universitaires. Ils choisissent de valider un semestre ou une année à l'étranger, et peuvent bénéficier d'une bourse de 150 à 300 € par mois.

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

BRI – Pôle Guadeloupe

Bâtiment Administration générale

bri@univ-antilles.fr

Campus de Fouillole

magali.favard@univ-antilles.fr

Tel: 0590 48 32 27 / 33 43

agnes.aglas@univ-antilles.fr

- *Erasmus+ Enseignement supérieur > Masters conjoints Erasmus Mundus*

Les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent préparer leur master (1 ou 2 ans) dans plusieurs pays (au moins deux) pour obtenir un diplôme double, multiple ou conjoint. Ils reçoivent une bourse de 1 000 € pour leurs frais de voyage et d'installation, et de 1 000 € par mois pour leurs frais de séjour.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Les étudiants bénéficient de **12 mois de mobilités Erasmus+**, études et/ou stages, **par cycle d'études** (licence, master, doctorat).

Vous êtes **étudiant en situation de handicap** et vous souhaitez étudier à l'étranger ? Consultez la carte interactive qui recense les différents niveaux d'accessibilité des universités, des campus et des centres villes en Europe.

<http://exchangeability.eu>

- *Le « Tour de France » des Compagnons du Devoir*

Les jeunes de moins de 22 ans et titulaires d'un Bac Pro ou d'un CAP, diplômés de l'enseignement supérieur (en réorientation) ou d'un premier diplôme des métiers des Compagnons du Devoir, peuvent suivre le « Tour de France ». Cette formation en alternance s'étend sur 4 à 6 ans (selon les profils) et inclut une période d'un an à l'étranger. Lors de leur mobilité à l'étranger, les « itinérants » perçoivent une bourse Erasmus+.

www.compagnons-du-devoir.com

- *Les programmes BRAFAGRI et ARFAGRI*

Les étudiants qui suivent un cursus d'ingénieur ou de vétérinaire dans une école de l'enseignement agricole supérieur peuvent participer à un échange, pendant un ou deux semestre(s), dans une université brésilienne ou argentine partenaire de leur école. Ils bénéficient d'une bourse prenant en charge leurs frais de voyage.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://agriculture.gouv.fr>

- *Programmes bilatéraux et échanges interuniversitaires*

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords d'échanges ou de formations en double cursus avec des établissements à l'étranger.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://micefa.org>

www.crepug.qc.ca

www.isepstudyabroad.org

<http://studyabroad.unc.edu/tassep>

Trouver une aide

➤ Aides européennes

BON À SAVOIR

Les étudiants de l'enseignement supérieur, admis dans un programme de master dans l'un des 33 « pays programme » d'Erasmus+ autre que le leur, peuvent faire une demande de **prêt Erasmus+**. Ces prêts, garantis par l'UE et assortis de conditions de remboursement favorables, vous permettent d'emprunter jusqu'à 12 000 € pour un master sur 1 an et jusqu'à 18 000 € pour un master sur 2 ans.

www.agence-erasmus.fr

Bourse du Conseil de l'Europe : les étudiants français ou originaires de l'UE, qui bénéficient de la bourse d'enseignement supérieur (sur critères sociaux) en France et qui suivent des études dans un pays membre du Conseil de l'Europe peuvent continuer à percevoir leur bourse, sous conditions.

Contactez le CROUS de votre région.

www.etudiant.gouv.fr

La plateforme **European Funding Guide**, fondée par une association allemande et cofinancée par la Commission européenne, vous informe sur les différents moyens (bourses, prêts) existant pour financer vos études.

www.european-funding-guide.eu

➤ Aides nationales

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Aide à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers souhaitant suivre une formation supérieure de 2 à 9 mois à l'étranger, dans le cadre de leurs études, peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € maximum, uniquement s'ils préparent

un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Dans certaines universités, les étudiants ayant un projet d'études à l'étranger et peu de ressources financières, peuvent faire appel à ce fonds.

Contactez le service de la vie étudiante de votre université.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Aide à la mobilité – Enseignement supérieur long

Les étudiants qui suivent un cursus d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste relevant du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et qui souhaitent effectuer une période d'études à l'étranger d'au moins 6 semaines peuvent bénéficier d'une bourse de 1 000 €.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

www.chlorofil.fr

Ministère des Affaires étrangères

Bourses Politique européenne de voisinage (PEV-UE)

Les étudiants français titulaires d'un master et admis au Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne) pour y étudier peuvent percevoir une bourse couvrant leurs frais de scolarité, de nourriture et d'hébergement.

www.coleurope.eu

Bourses d'excellence du gouvernement mexicain pour étudiants étrangers

Elles sont destinées aux étudiants étrangers titulaires d'au moins une licence et qui souhaitent poursuivre leurs études dans une université mexicaine.

Répondez à l'appel à candidatures publié par le ministère des Relations extérieures mexicaines.

www.diplomatie.gouv.fr

Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales

« Passeport Mobilité Etudes » pour les étudiants d'Outre-mer

Les étudiants inscrits dans un établissement supérieur hors Outre-mer peuvent, sous conditions, bénéficier du financement partiel ou total de leur billet d'avion aller-retour.

<https://mobilite.ladom.fr>

BON À SAVOIR

Toutes les bourses ne sont pas cumulables entre elles.

➤ Aides régionales, départementales et municipales

Le Conseil régional de Guadeloupe, le conseil départemental de Guadeloupe et les municipalités peuvent vous accorder des bourses pour vous aider à financer vos projets d'études à l'étranger.

Consultez leurs sites Internet ou informez-vous auprès du service Jeunesse de votre mairie.

➤ *Aides des pays les plus demandés*

Allemagne

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) soutient des programmes individuels d'échange scolaire pour les collégiens et lycéens (programmes Sauzay et Voltaire), des séminaires universitaires franco-allemands pour les étudiants et doctorants, des séjours de recherche documentaire pour étudiants et jeunes chercheurs de toutes disciplines, et des séjours d'études pour étudiants en écoles d'art et en conservatoire supérieur de musique et écoles d'art dramatique.

www.ofaj.org

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) propose un vaste programme de bourses, principalement destinées à des étudiants diplômés : bourses d'études pour étudiants germanistes en LLCE et LEA, bourses d'études pour étudiants en master, bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants, et bourses de voyages d'études pour groupes d'étudiants.

<http://paris.daad.de>

Le Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) offre des aides à la mobilité vers les pays germanophones aux étudiants en Sciences humaines et sociales souhaitant réaliser un séjour de recherche en Allemagne, en Autriche ou en Suisse dans le cadre de leur master 2, doctorat ou post-doctorat.

www.ciera.fr

Royaume-Uni

Le British Council propose, sous conditions, des aides et concours pour les étudiants français qui souhaitent commencer ou poursuivre leurs études au Royaume-Uni.

www.britishcouncil.fr

D'autres bourses d'études pour le Royaume-Uni sont disponibles sur :

www.educationuk.org

www.ucas.com

www.rcuk.ac.uk

www.prospects.ac.uk

Etats-Unis

La Commission Fulbright permet aux étudiants français, titulaires d'au moins une licence et souhaitant préparer un master ou un doctorat aux Etats-Unis, de candidater à son « Programme étudiant ». Celui-ci est ouvert à tous les domaines d'études et regroupe une quinzaine de bourses, parfois cumulables. Avec un seul dossier de candidature, vous pouvez postuler à plusieurs bourses et bénéficier d'une aide de \$ 6 000 à \$ 45 000 pour une année académique, et de nombreux autres avantages (allocation aux frais de voyage de 1 200 €, gratuité des frais de visa, assurance santé...).

<http://fulbright-france.org>

La Commission Fulbright permet aussi aux étudiants inscrits en 1^{ère} ou 2^{ème} année d'études supérieures de participer à un *Summer Institute for Student Leaders from Europe*. Ce séminaire d'été de 5 semaines porte sur une thématique environnementale, entrepreneuriale ou civique, et se déroule sur des campus universitaires des Etats-Unis. Ce programme, entièrement pris en charge par le Département d'Etat américain, s'adresse, en priorité, aux étudiants ayant peu de ressources.

<http://fulbright-france.org>

Canada

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et Education Internationale (EI) aident les Français de 18 à 35 ans, qui souhaitent suivre une formation professionnelle et technique (en français ou en anglais) de 1 à 2 ans au Québec, en leur attribuant une aide de 300 €. Pour en bénéficier, les participants doivent obtenir une lettre d'admission d'un centre de formation par le biais d'Education Internationale.

www.ofqj.org

Le Conseil régional de Guadeloupe possède une convention avec l'OFQJ.

Plus d'infos sur

<http://www.regionguadeloupe.fr>
0590.80.40.40

Le ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur canadien (MEES) finance deux programmes de bourse aux élèves étrangers en formation professionnelle : une bourse d'excellence et un programme d'exemption des frais de scolarité supplémentaires. La première, permet aux étudiants de percevoir une bourse de \$ 12 750 à

\$ 24 000 selon la durée de la formation, d'être exemptés des frais de scolarité supplémentaires, et de bénéficier d'une assurance maladie. La deuxième, leur permet d'être exemptés des frais de scolarité supplémentaires. Une candidature suffit pour postuler aux deux programmes.

www.education-internationale.com

Le programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier) encourage les étudiants brillants, dont le domaine de recherche porte sur la santé, les sciences humaines ou naturelles, à effectuer leur doctorat dans un établissement canadien, en leur attribuant des bourses de \$ 50 000 par an, pendant 3 ans.

www.vanier.gc.ca

➤ Aides d'associations et de fondation privées

Pour encourager les jeunes talents, certaines associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

www.centre-francais-fondations.org

www.fondations.org

www.fondationvocation.org

BON À SAVOIR

Le « **Guide des bourses** » de la **Fondation de France** est un moteur de recherche qui vous aide à identifier les bourses auxquelles vous êtes éligible. Selon votre situation et votre projet, une bourse d'études à l'étranger peut vous être attribuée.

<http://bourses.fondationdefrance.org>

TROUVER UN STAGE

Avec un peu de recherche et d'organisation, un CV bien travaillé et des adresses utiles, vous avez la combinaison gagnante pour vivre une expérience enrichissante tant sur le plan professionnel que personnel !

Réglementation des stages

La pratique et la notion de stage ne sont pas identiques dans tous les pays : il n'existe pas de statut unique de « stagiaire » en Europe. Chaque pays ayant sa définition, il est important de s'informer au cas par cas, selon la destination choisie. En effet, si en France, le stage s'inscrit toujours dans le cadre d'une formation, ce n'est pas le cas dans d'autres pays, comme en Italie ou en Espagne, où cette notion s'apparente plutôt à une courte période de travail (temporaire ou occasionnel).

➤ *Convention de stage*

En France, chaque stage est formalisé par la signature d'une convention entre l'entreprise, l'établissement d'enseignement et le stagiaire. Il est reconnu comme faisant partie de la formation, en lien avec le diplôme préparé. A l'étranger, cette convention n'a pas de valeur juridique : elle n'est donc pas obligatoire. Il est important d'expliquer à votre structure d'accueil en quoi consiste ce document afin de le valider avec elle.

BON À SAVOIR

Vous pouvez partir en stage en Europe et à l'international sans convention puisqu'il s'agit d'une tradition française. Toutefois, demandez un écrit stipulant vos conditions de stage : horaires, lieu, avantages éventuels...

➤ *Conditions de travail*

Gardez à l'esprit que les conditions de stage dans un pays étranger seront différentes de celles que vous connaissez en France : vous pouvez travailler plus (ou moins) que 35 heures, être rémunéré ou non...

www.european-mobility.eu

<http://mavoieproeurope.onisep.fr>

www.euroguidance-france.org

Comment chercher

➤ *Optimiser vos recherches*

Pour mettre toutes les chances de votre côté, suivez ces conseils :

- Commencez les démarches environ 6 mois à l'avance
- Évaluez votre niveau linguistique et commencez à le renforcer avant de partir
- Faites le point sur vos compétences et vos motivations
- Définissez le contenu du stage en proposant votre mission « idéale »
- Informez-vous sur la situation économique et les entreprises du pays pour trouver la meilleure adéquation (vos compétences et votre motivation + les besoins de l'entreprise et la situation du pays = stage réussi !)
- Adaptez votre CV et votre lettre de motivation dans la langue et selon les pratiques du pays, personnalisez vos candidatures et n'hésitez pas à faire des relances

➤ *Envoyer des candidatures spontanées*

Commencez par contacter le service des relations internationales ou le bureau des stages de votre établissement. Il dispose en général de partenariats avec des structures à l'étranger et peut vous donner des listings d'entreprises.

Pensez à candidater auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, des entreprises ayant des filiales en France et des entreprises locales du pays choisi.

www.tresor.economie.gouv.fr

Les annuaires professionnels vous donneront des idées et des contacts :

www.ccifrance-international.org

www.europages.fr

<http://fr.kompass.com>

www.lemoci.com

www.wayp.com

➤ *Répondre à des offres sur des sites spécialisés*

Consultez régulièrement les sites d'offres, sélectionnez celles qui vous intéressent et postulez en ligne :

www.kapstages.com

www.aidostage.com

www.iagora.com

www.praxisnetwork.eu

<http://odyssee-agri.com>

BON À SAVOIR

Drop'pin est une plateforme de la Commission européenne sur laquelle sont publiées de nombreuses offres de stage partout en Europe.

<https://ec.europa.eu/eures/droppin>

Halte aux arnaques ! Des sites Internet proposent des offres de stage à l'étranger qui respectent la **Charte européenne pour la qualité des stages**. Pourquoi vous en priver ?

www.internsgopro.com

<http://erasmusintern.org>

➤ *Faire un stage dans une institution européenne ou une organisation internationale*

Si vous êtes étudiant (niveau licence) ou jeune diplômé, vous maîtrisez l'anglais et vous avez des compétences spécifiques (logistique, interprétariat, droits de l'homme, économie...), tentez votre chance ! Attention : s'ils constituent un vrai plus sur votre CV, ces stages ne sont pas toujours rémunérés.

<http://europa.eu/epso>

www.diplomatie.gouv.fr

www.oecd.org

<http://fr.unesco.org>

<https://careers.un.org>

www.unric.org

<http://jobs.euractiv.com>

➤ *Opter pour un stage « clés en main »*

Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme privé qui propose des stages « clés en main » (stage, logement et assurance). Pensez bien à :

- Demander des précisions sur le logement (individuel ou collectif, salubrité, disponibilité)
- Examiner de près les clauses et le coût des services proposés
- Vérifier qu'un remboursement soit prévu s'il n'y a pas de stage à la clé

BON À SAVOIR

Comment savoir si un organisme qui propose des stages ou job « clés en main » est fiable ?

Voici quelques critères utiles :

- A l'inscription, ne versez que 20 à 30 % du prix demandé
- Exigez que l'on vous remette un contrat listant l'ensemble des conditions
- N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé préalable
- Préférez un organisme agréé, situé en France, et donc soumis au droit français

Partir dans le cadre d'un programme

➤ *Erasmus+ Formation professionnelle*

Les élèves de l'enseignement et de la formation professionnelle (apprentis inclus), peuvent bénéficier d'une bourse pour effectuer un stage, de 2 semaines à 12 mois, au sein d'une entreprise en Europe. La bourse Erasmus+ prend en charge les frais de voyage, le soutien linguistique et les frais d'hébergement.

Les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire professionnel et les apprentis nouvellement qualifiés peuvent bénéficier d'une période de stage à l'étranger dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme.

Que vous soyez étudiant ou jeune diplômé, c'est à vous de trouver votre stage, mais votre établissement peut vous aider.

Informez-vous auprès de votre établissement ou centre de formation.

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Vous êtes apprenti ou récemment diplômé d'un CFA ? Vérifiez que votre centre de formation soit partenaire de **Movil'App** et partez faire un stage en entreprise ou un stage d'observation en Europe ! Movil'App est un projet financé par Erasmus+.

www.cci.fr

Ton premier emploi EURES est une initiative de mobilité de l'emploi de l'UE pour aider les jeunes de 18 à 35 ans à trouver un stage ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Ce programme vous offre un soutien financier pour couvrir vos frais de transport et d'installation.

<https://ec.europa.eu/eures>

➤ *Erasmus+ Enseignement supérieur*

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur peuvent, dès leur 1^{ère} année d'études, effectuer un stage de 2 à 12 mois dans un autre pays européen. Possibilité de bourse de 300 à 450 € par mois.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Les étudiants bénéficient de **12 mois de mobilités Erasmus+**, études et/ou stages, **par cycle d'étude** (licence, master, doctorat).

➤ *PRAXES – Stages hors cursus de l'OFAJ*

Les bacheliers, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi ou jeunes en réorientation, âgés de 18 à 30 ans, qui ont quelques connaissances de la langue allemande et qui souhaitent effectuer un stage de 1 à 6 mois en Allemagne, à titre volontaire, indépendamment d'un établissement ou d'une activité professionnelle, peuvent bénéficier de l'aide de l'OFAJ pour trouver leur stage.

www.ofaj.org

➤ *Stage de perfectionnement de l'OFQJ*

Les jeunes Français de 18 à 35 ans, en formation professionnelle continue, en recherche d'emploi ou suivis par une mission locale, qui souhaitent suivre un stage de perfectionnement de 3 à 6 mois dans une entreprise québécoise, peuvent bénéficier du tarif privilégié de l'OFQJ de 590 € comprenant un billet d'avion aller-retour et les assurances nécessaires pour leur mobilité.

www.ofqj.org

➤ *Stage Coopératif à l'International – Expérience Internationale Canada (EIC)*

Les étudiants de 18 à 35 ans, ayant un contrat de stage signé, disposant de \$ 2 500 canadiens sur leur compte bancaire, et pouvant souscrire à une assurance maladie au Canada, peuvent remplir leur profil EIC en ligne pour de faire un stage d'1 an maximum au Canada.

www.cic.gc.ca

➤ *Génération-Coopération-Global Education Network (GéCo-GLEN)*

Ce programme européen est ouvert aux étudiants de l'enseignement supérieur agronomique, cursus vétérinaire et paysager, et comporte un stage de 3 mois en binôme européen dans un pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, et trois séminaires de 4 jours en Europe d'éducation à la solidarité internationale, de préparation au départ et de valorisation des acquis. Les participants bénéficient d'une bourse de 1 200 € du ministère de l'Agriculture. Les étudiants hors enseignement agricole sont éligibles au programme mais pas à la bourse.

<http://agriculture.gouv.fr>

Trouver une aide

➤ Aides nationales

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Aide à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers qui souhaitent faire un stage en entreprise, de 2 à 9 mois à l'étranger, dans le cadre de leurs études, peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € maximum, uniquement s'ils préparent un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Dans certaines universités, les étudiants ayant un projet de stage à l'étranger et peu de ressources financières, peuvent faire appel à ce fonds. Contactez le service de la vie étudiante de votre université.

Ministère de l'Agriculture

Aide à la mobilité – Enseignement technique

Les étudiants qui préparent un bac technologique ou professionnel, ou un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), et qui souhaitent effectuer un stage à l'étranger d'au moins 28 jours peuvent bénéficier d'une bourse allant jusqu'à 1 000 €.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

www.chlorofil.fr

➤ Aides

Diálogo : association d'amitié franco-espagnole

Les étudiants de moins de 30 ans souhaitant effectuer un stage (rémunéré ou non) en Espagne, pendant un an maximum, peuvent bénéficier d'un accompagnement à la recherche de stage, d'une aide mensuelle et d'un hébergement à Madrid ou à Barcelone.

www.dialogo.es

Bourse pour stage pratique pendant la formation professionnelle et technologique (BTS) – OFAJ

Les jeunes de 16 à 30 ans en apprentissage, ou en formation professionnelle ou technologique (CAP, Bac Pro, Bac Technologique, BTS, BP, BMA, DMA, MC) qui effectuent un stage d'au moins 4 semaines en Allemagne, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 € par mois, pendant 3 mois maximum. Cette bourse est attribuée aux étudiants dont la gratification et le cumul d'éventuelles autres bourses ne dépassent pas 800 € par mois.

www.ofaj.org

Bourse pour stage pratique pour étudiants – OFAJ

Les étudiants de moins de 30 ans, inscrits en licence, et qui souhaitent effectuer dans le cadre de leur cursus universitaire un stage d'au moins 1 mois dans une entreprise ou une institution de l'administration allemande, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 € par mois, pendant 3 mois maximum. Cette bourse est attribuée aux étudiants dont la gratification et le cumul d'éventuelles autres bourses ne dépassent pas 800 € par mois.

www.ofaj.org

Bourse pour un « Job dans la ville jumelée » – OFAJ

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans, souhaitant trouver un stage d'1 mois dans une entreprise, au sein d'une institution ou d'une administration allemande située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage, d'une bourse de 300 € (150 € si le logement est gratuit).

www.ofaj.org

Stage pour étudiants engagés dans la vie étudiante – OFAJ

Les étudiants de 18 à 30 ans, engagés dans la vie étudiante (élus en conseil d'administration, élus en conseil de résidence, tuteurs, étudiants employés au sein d'un Crous) et qui souhaitent effectuer un stage d'au moins 1 mois pour découvrir l'organisation et les pratiques du réseau des œuvres universitaires en Allemagne, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage, d'une bourse de 300 € par mois, pendant 3 mois maximum.

www.ofaj.org

Bourse de stage de l'Office franco-québécois pour la jeunesse – OFQJ

Les élèves et étudiants de la formation technique et professionnelle qui souhaitent réaliser un stage de 1 à 12 mois dans leur domaine de formation au sein d'une entreprise ou d'une institution québécoise peuvent bénéficier d'une bourse de 200 €. Pour cela, les étudiants devront obtenir une « Lettre d'introduction » ou un permis de travail temporaire spécifique selon si leur établissement de formation en France bénéficie d'une entente de réciprocité avec un établissement québécois.

www.ofqj.org

Bourse de stage de l'Agence universitaire de la francophonie – AUF

Les étudiants, inscrits en master dans un établissement membre de l'AUF, qui souhaitent effectuer un stage professionnel ou académique dans un pays du « Sud » (tels que définis par la Banque mondiale) et dans un environnement francophone, peuvent bénéficier d'un soutien de l'AUF de 500 à 600 € par mois, pendant 2 à 4 mois maximum.

www.auf.org

TROUVER UN EMPLOI, UN JOB

Emploi qualifié ou job d'été, travailler dans un autre pays est source d'enrichissement personnel et professionnel ! Pour mener à bien votre projet, il est important de faire le point sur vos objectifs, vos compétences et qualités personnelles, sans oublier le choix du pays.

Comment chercher un emploi

A ne pas confondre avec un job ou un « petit boulot », l'emploi est un travail qualifié que l'on envisage sur un sur plus long terme. Pour donner plus de chances de réussite à votre projet professionnel, il est nécessaire de bien organiser vos démarches.

➤ *Bilan et projet professionnel*

Faites le point sur vos qualifications et expériences, vos points forts, et vos connaissances linguistiques, et interrogez-vous sur un certain nombre de points : Pourquoi travailler à l'étranger ? Pour combien de temps ? Pour quels bénéfices au retour ?

➤ *Qui peut vous accompagner dans votre projet*

Réseau EURES de la Commission européenne

Ce réseau européen fournit des informations pratiques sur les conditions de vie et de travail, et les méthodes de recrutement de chaque pays, mais aussi des conseils et une aide aux citoyens européens désirant travailler dans un autre pays.

<https://ec.europa.eu/eures>

BON À SAVOIR

Chaque vendredi, vous avez la possibilité de chatter en direct avec des **conseillers EURES** de différents pays européens.

<https://ec.europa.eu/eures>

Réseau Eurodesk

Eurodesk est un réseau européen d'information spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Information Jeunesse et accompagne tous les jeunes qui veulent bouger en Europe, quel que soit leur projet : travailler, étudier, faire du volontariat, etc.

<https://eurodesk.eu>

Pôle Emploi International

Pour faciliter la mobilité professionnelle à l'international, Pôle Emploi propose différents services en ligne : trouver une offre d'emploi à l'international, s'informer sur la réglementation et les démarches, préparer et valider son projet, et anticiper son retour en France.

www.pole-emploi.fr

www.emploi-store.fr

➤ *Trouver des offres d'emploi*

Vous pouvez prospecter depuis la France en répondant à des annonces ou en envoyant des candidatures spontanées. Si vous aimez l'aventure et

préférez chercher sur place, prévoyez un budget pour vos frais de logement et de nourriture.

Prospecter sur des salons de recrutement transfrontaliers et internationaux

Le réseau EURES organise des forums sur l'emploi frontalier ou à l'international.

www.europeanjobdays.eu

Envoyer des candidatures spontanées

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, des entreprises ayant des filiales en France et des entreprises locales du pays choisi.

www.tresor.economie.gouv.fr/Pays www.europages.fr

<http://fr.kompass.com>

www.wayp.com

www.lemoci.com

www.ccifrance-international.org

Répondre à des offres

Les annonces dans la presse étrangère sont des outils importants de recrutement. Les journaux étrangers sont en vente dans les gares, et en consultation dans les bibliothèques et sur Internet. Les services publics d'emploi et les agences de travail temporaire les plus connues sont présents dans plusieurs pays.

Drop'pin, le portail de la Commission européenne

<https://ec.europa.eu/eures/droppin>

Réseau de l'emploi en France

www.pole-emploi.fr

Portails et sites spécialisés

www.monster.fr

www.jobexpat.com

www.jobtrotter.com

www.myexpatjob.com

Réseaux sociaux professionnels

www.linkedin.com

www.xing.com

BON À SAVOIR

Ton premier emploi EURES est une initiative de mobilité de l'emploi de l'UE pour aider les jeunes de 18 à 35 ans à trouver un emploi dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Ce programme vous offre un soutien financier pour couvrir vos frais de transport et d'installation.

<https://ec.europa.eu/eures>

Erasmus pour jeunes entrepreneurs offre aux jeunes et futurs entrepreneurs la possibilité de se former pendant 1 à 6 mois auprès d'entrepreneurs installés dans un autre pays européen.

www.erasmus-entrepreneurs.eu

Reconnaissance professionnelle

Elle permet de reconnaître à quelqu'un la possibilité d'exercer une profession dans un autre pays que le sien.

Si votre profession n'est pas réglementée, vous pouvez librement l'exercer comme n'importe quel ressortissant du pays. C'est l'employeur qui évalue vos compétences. Tous les emplois sont accessibles à l'exception de ceux qui relèvent de la souveraineté nationale (armée, police, diplomatie).

Si votre profession est réglementée, il y a deux possibilités, mais il est indispensable de vous informer pour connaître les conditions d'exercice :

- Vous entrez dans une catégorie professionnelle qui a une reconnaissance automatique au niveau européen (médecin, infirmier, dentiste, sage-femme, pharmacien, vétérinaire ou architecte).
- Votre profession est réglementée, mais il n'y a pas de base commune entre les pays (ingénieur, avocat, psychologue). Dans ce cas, il faut obtenir une reconnaissance de votre diplôme en adressant une demande à l'autorité compétente qui peut imposer un test d'aptitude, une formation complémentaire ou quelques années d'expérience professionnelle.

www.ciep.fr

Comment chercher un job

Contrairement à un emploi, le job (ou « petit boulot ») est, en général, un travail ponctuel et peu qualifié.

➤ *Se débrouiller seul*

La plupart des offres de jobs concernent la saison d'été. Si vous commencez votre recherche en début d'année, vous pouvez tenter votre chance dans les secteurs de l'animation, du tourisme, de l'hôtellerie-restauration... La majorité des offres s'adressent aux plus de 18 ans et la pratique de la langue du pays est souvent indispensable.

Hôtellerie-restauration

Secteur où l'on peut trouver des jobs sans expérience. La priorité est donnée aux personnes disponibles pour la saison (mai à septembre).

www.lhotellerie-restauration.com

www.eurohoteljobs.com

www.hotelcareer.com

Tourisme, animation

Les clubs de vacances, centres sportifs, parcs d'attractions... recherchent du personnel d'accueil et des animateurs.

www.animjobs.com

www.tourisme-espaces.com

www.seasonworkers.com

Accompagnement de séjours linguistiques

Pour être accompagnateur de séjours linguistiques, vous devez avoir 21 ans minimum, une expérience à l'étranger et un bon niveau en langues.

www.loffice.org

www.unosel.org

Travaux agricoles

Tout au long de l'année, la récolte de fruits et légumes nécessite de la main d'œuvre aux quatre coins du monde. Attention : travail physique ! Informez-vous sur les conditions et horaires de travail, et sur la rémunération. Le gîte et le couvert tiennent parfois lieu de salaire.

www.pickingjobs.com

www.fruitfuljobs.com

➤ *Opter pour un job « clés en main »*

Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme privé qui propose des jobs « clés en main » (job, logement et assurance). Pour savoir si un organisme qui propose des jobs « clés en main » est fiable, rendez-vous p 23.

BON À SAVOIR

Ne ratez pas les **Journées Jobs d'été**, elles ont lieu chaque année dans tout le réseau Information Jeunesse.

www.jobs-ete.com

Le réseau Eurodesk publie une brochure « **Trouver un job en Europe** » dans laquelle vous trouverez des sites Internet qui vous aideront à trouver un job par secteur et par pays !

Consultez-la sur www.slideshare.net/Le_CIDJ

Rédiger votre candidature

➤ *Ecrire votre CV dans une autre langue*

Traduire votre CV ne suffit pas, vous devez adapter la présentation et le contenu aux habitudes du pays :

- Rédigez votre CV dans la langue du pays
- Soignez la présentation (rédaction claire et phrases courtes)
- Mettez en valeur votre attrait pour l'étranger (goût pour la culture et la langue)
- Présentez vos compétences et savoir-faire utiles pour le poste convoité
- Ne traduisez pas vos diplômes, indiquez leurs équivalents dans le pays ou détaillez le contenu de votre formation
- Pour éviter les fautes d'orthographe, faites relire votre CV par une personne qui maîtrise la langue

➤ *Rédiger votre lettre de motivation*

Votre lettre doit être claire, concise et écrite dans la langue et selon les modalités du pays. Mettez en avant vos qualités et argumentez sur ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Votre candidature doit présenter une plus-value par rapport à celle d'un candidat du pays. Cherchez ce qui peut faire la différence (connaissances techniques, linguistiques, culturelles...).

BON À SAVOIR

Le CV et le Passeport des langues Europass constituent un modèle unique destiné à tout citoyen désirant étudier ou travailler dans un autre Etat membre. Ils permettent de présenter vos compétences et qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'UE. Ils aident aussi les établissements d'enseignement et de formation, ainsi que les employeurs, à mieux évaluer les connaissances acquises.

<http://europass.cedefop.europa.eu>

Autres pistes

➤ Bourse pour un « Job dans la ville jumelée » – OFAJ

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans souhaitant trouver un job d'1 mois dans une entreprise, au sein d'une institution ou d'une administration allemande située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 € (150 € si le logement est gratuit).

www.ofaj.org

➤ Au pair à l'étranger

La personne au pair est logée, nourrie et reçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir entre 18 et 26 ans, quelques connaissances en langues et s'engager, en général, pour 6 mois minimum. Comptez 1 ou 2 mois minimum pour les vacances d'été.

www.iapa.org

www.ufaap.org

www.aupairworld.com

➤ Programme Vacances Travail (PVT)

La France et les pays suivants ont signé des accords qui simplifient l'obtention de visas : Argentine, Australie, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Hong-Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Russie, Taïwan et Uruguay. Le PVT permet aux jeunes de 18 à 30 ans (35 ans pour l'Australie et le Canada) de séjourner dans un de ces pays en ayant le droit de travailler pendant 1 an (2 ans pour l'Australie et le Canada). Il faut justifier de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins dans le pays.

<http://pvtistes.net>

➤ Programme « Mobilité des jeunes travailleurs » (MJT) – OFQJ

Il permet aux jeunes français, de 18 à 35 ans, ayant déjà occupé un emploi pendant 1 an maximum et obtenu deux permis de l'Ambassade du Canada dans le cadre des accords *Expérience Internationale Canada* (EIC), de trouver rapidement un CDD de 6 à 12 mois au Québec, moyennant la somme de 200 €. Ce tarif comprend le permis MJT et une assurance obligatoire valable pour 12 mois.

www.ofqj.org

➤ Permis « Jeunes professionnels » pour le Canada

Ce programme est destiné aux jeunes Français âgés de 18 à 35 ans souhaitant se perfectionner ou se réorienter professionnellement au Québec. Contrairement au PVT, il faut avoir trouvé un employeur pour

déposer une demande de permis. L'OFQJ apporte une aide et permet de bénéficier de conditions privilégiées.

www.ofqj.org

➤ *Accords bilatéraux pour jeunes professionnels*

La France a signé des accords bilatéraux avec certains pays permettant des échanges de jeunes professionnels âgés de 18 à 35 ans, ayant terminé leurs études, et souhaitant exercer une activité salariée dans un autre pays pour de se perfectionner. Ils doivent trouver l'entreprise d'accueil, mais les formalités administratives pour les permis de séjour et les autorisations de travail sont facilitées. Durée : de 3 à 18 mois. Pays concernés : Argentine, Bénin, Canada, Cap Vert, Congo, États-Unis, Gabon, Maroc, Maurice, Nouvelle-Zélande, Russie, Sénégal, Tunisie.

Adressez-vous à votre agence Pôle Emploi.

www.immigration-professionnelle.gouv.fr

➤ *Assistant de français à l'étranger*

Chaque année, le CIEP propose environ 1 700 postes d'assistants de français dans une vingtaine de pays. Ce programme s'adresse aux étudiants, sous conditions d'années et de domaines d'études. Les critères d'éligibilité et conditions de travail diffèrent selon les pays et établissements d'affectation. Vous recevez une rémunération (de 135 à 2 365 € par mois selon les pays), mais les frais de voyage, visa, nourriture et logement sont généralement à votre charge.

www.ciep.fr

➤ *Lecteur de français à l'étranger*

Les personnes titulaires d'un master peuvent adresser leur candidature aux établissements étrangers, de préférence à ceux qui ont des départements de Français, Langues et Civilisations. Les contrats de travail varient selon le pays et l'établissement. Le diplôme de Français Langue Etrangère (FLE) est un plus, et est souvent exigé.

www.euroguidance-france.org

FAIRE DU VOLONTARIAT

Vous souhaitez vous investir dans la société, aider les autres, vous rendre utile ? Différentes possibilités de volontariat s'offrent à vous. Choisissez celle qui vous correspond le mieux et engagez-vous !

Service volontaire européen (SVE)

Ce programme européen est ouvert aux jeunes de 17 à 30 ans qui souhaitent effectuer une mission d'intérêt général (animation socio-culturelle, protection du patrimoine, information des jeunes...), de 2 semaines à 12 mois, au sein d'une structure à but non lucratif implantée en Europe ou dans un pays voisin de l'Europe.

Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des volontaires sont couverts et ils bénéficient d'une assurance, d'un soutien linguistique et d'argent de poche.

Contactez une structure d'envoi SVE.

www.erasmusplus-jeunesse.fr

BON À SAVOIR

Le SVE étant une action jeunesse du programme Erasmus+, vous pourrez obtenir un « **Youthpass** ». Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant votre expérience à l'étranger. C'est un vrai « + » dans votre parcours et pour votre CV ! www.youthpass.eu

Service civique à l'international

Ce programme national permet aux jeunes français âgés de 16 à 25 ans, d'accomplir une mission d'intérêt général (éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise...), pendant une période de 6 à 12 mois, à l'international. Les volontaires reçoivent une indemnité de 510 € par mois et bénéficient d'une protection sociale. Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas toujours couverts. Enfin, ils peuvent percevoir une bourse additionnelle de 106,38 € sur critères sociaux.

www.service-civique.gouv.fr

BON À SAVOIR

L'Agence du Service civique a noué des partenariats avec l'OFAJ, l'OFQJ, l'AEFE et France Volontaires. Vous pourrez trouver des missions de Service civique sur leurs sites Internet.

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Ce programme national permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période d'1 à 2 ans, dans un projet de solidarité (enseignement, action sanitaire et sociale, information et communication, développement durable...). Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations agréées qui cofinancent la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

Contactez une association agréée VSI.

www.france-volontaires.org

www.la-gilde.org

Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Ces dispositifs permettent aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi, de 18 à 28 ans, de s'engager comme volontaire international, pour une période de 6 à 24 mois (renouvelables), dans une entreprise française implantée à l'étranger (VIE) ou en administration (VIA). Dans ce dernier cas, les volontaires participent à l'action de la France dans une ambassade, un consulat, une mission économique française à l'étranger ou dans un service de coopération et d'action culturelle. Être volontaire international permet de bénéficier d'un statut public protecteur : les volontaires reçoivent une indemnité forfaitaire (qui varie selon le pays d'affectation). Les frais de voyage et d'installation et la protection sociale sont pris en charge.

www.civiweb.com

Volontariat des Nations Unies (VNU)

Ce programme de volontariat a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans le monde. Les jeunes diplômés d'au moins 25 ans, ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle, et capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions ont lieu de 6 à 12 mois (renouvelables), mais des missions de 3 mois ou moins sont également possibles. Les volontaires bénéficient d'une allocation de subsistance, de frais de transport et d'installation, d'une assurance vie, santé et invalidité permanente, de congés annuels et de frais de réinstallation.

www.unv.org

Volontariat international de la francophonie (VIF)

Ce programme offre aux jeunes francophones de 21 à 34 ans et titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent, la possibilité de réaliser une mission d'1 an, au sein d'une institution francophone. Les volontaires mènent des actions de promotion de la langue et de la culture française, de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, et de l'éducation au service du développement durable. Ils perçoivent une indemnité mensuelle de subsistance, leurs frais de transports aller-retour sont couverts et ils bénéficient d'une assurance santé, d'une assurance rapatriement sanitaire et d'une responsabilité civile « vie privée ».

www.jeunesse.francophonie.org

Volontariat de l'aide de l'Union européenne

Cette initiative européenne permet à tous les citoyens de l'UE, d'au moins 18 ans, d'apporter leur soutien à l'organisation de l'aide humanitaire, et de contribuer à renforcer les capacités locales et la résilience des communautés victimes de catastrophes. Les missions varient de 1 à 18 mois. Les frais de transport, d'assurance et de logement des volontaires sont pris en charge par le programme et une indemnité mensuelle, dont le montant varie selon le pays d'affectation, leur est également versée.

<https://eacea.ec.europa.eu/eu-aid-volunteers>

Corps européen de solidarité (CES)

Ce tout nouveau programme va permettre aux étudiants, jeunes diplômés,



employés, ou en recherche d'emploi européens, de moins de 30 ans, de venir en aide aux organismes (ONG, autorités locales et entreprises privées) qui gèrent des situations difficiles dans l'ensemble de l'UE. Les missions des volontaires se dérouleront sur des périodes de 2 à 12 mois et consisteront, entre autres, à la reconstruction de communautés suite à des catastrophes naturelles, ou à l'accueil et l'intégration des réfugiés. Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des volontaires seront couverts et ils bénéficieront d'une assurance et d'argent de poche.

<https://europa.eu/youth>

PARTIR AUTREMENT

Vous souhaitez découvrir d'autres contrées, tout en étant encadré ? Optez pour un échange de jeunes, un chantier, ou un séjour linguistique ! Il existe aussi des alternatives comme le wwoofing pour endosser votre sac à dos et partir à l'aventure.

Partir dans le cadre d'un programme

- *Echanges de jeunes*

Ce programme européen permet à des groupes de 16 à 60 jeunes d'au moins deux pays différents, de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître en participant à des activités ludiques et pédagogiques organisées autour d'un thème (lutte contre les exclusions, art et culture, protection du patrimoine, sport...). Les participants doivent avoir entre 13 et 30 ans, et partir pendant 5 à 21 jours. Leurs frais de voyage, d'hébergement et de nourriture sont couverts par le programme Erasmus+.

www.erasmusplus-jeunesse.fr

BON À SAVOIR

Les échanges de jeunes étant une action jeunesse du programme Erasmus+, vous pourrez obtenir un « **Youthpass** ». Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant votre expérience à l'étranger. C'est un vrai « + » dans votre parcours et pour votre CV !

www.youthpass.eu

- *Chantiers internationaux*

Les chantiers permettent aux jeunes, dès 14 ans, de participer à un projet collectif en France ou à l'étranger. Ces projets se déroulent sur une période de 2 à 3 semaines et interviennent dans différents domaines (restauration du patrimoine, aménagement d'espaces naturels, organisation de manifestations culturelles...). Ce sont des lieux privilégiés d'échanges, de rencontres interculturelles et d'ouverture. Attention : les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à la charge des participants.

www.cotravaux.org

www.concordia.fr

www.volontariat.org

www.solidaritesjeunesses.org

- *Partir en séjour linguistique*

Rien de tel pour apprendre une langue et découvrir un pays ! Selon votre âge, votre activité, votre motivation et votre porte-monnaie, vous pouvez choisir entre diverses formules allant d'1 semaine à plusieurs mois : immersion totale en famille, activités sportives ou culturelles associées à des cours de langue, ou à des rencontres entre jeunes de plusieurs pays. Partir en séjour linguistique est très coûteux (comptez entre 800 et 1 500 € pour un séjour de 2 semaines) et il existe peu d'aides au financement.

www.unosel.com

www.loffice.org

Autres pistes

- *Le Wwoofing, une alternative « écolo »*

Le Wwoofing (ou *World-Wide Opportunities on Organic Farms*) permet à toute personne majeure de donner de son temps en participant aux différentes tâches sur une propriété agricole (jardin, potager, verger, fleurs, animaux). Vous travaillez bénévolement quelques heures par jour, et vous êtes nourri et logé. Le wwoofing est une alternative économique et un mode de pensée : c'est vivre un temps près de la terre et de ses habitants.

<http://wwoof.net>

- *Partir avec un sac à dos*

C'est une expérience de perte de repères et, dans le même temps, d'apprentissages personnels et culturels incroyables ! Si vous envisagez de partir avec votre sac à dos, un peu de préparation (cf la rubrique « Préparer votre départ et votre retour ») et ces quelques conseils vous faciliteront la vie :

- Ne partez jamais sans avoir fait un point santé : être aventurier, c'est bien, mais être couvert en cas de pépin, c'est mieux !
- Conservez une copie de vos documents importants (passeport, visa, billets d'avion) dans votre boîte mail : si vous les perdez, cela vous facilitera la vie sur place.
- Vous êtes perdu ? Rassurez-vous, notre administration consulaire (ambassade, consulat, alliances, centre culturel français) n'est jamais bien loin !
- Vous voulez tenter un petit job non déclaré ? Très mauvaise idée ! Vous ne connaissez pas assez le pays, ni sa législation pour tenter ce genre de chose... inutile de passer par la case prison !

Trouver une aide

➤ *Aides nationales*

Chaque année, le CNOUS et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche soutiennent les initiatives d'engagement et de solidarité étudiantes à l'étranger. Vous êtes étudiant et avez un projet culturel ou humanitaire à l'étranger ? Participez au **concours national « Culture ActionS »** (catégorie « ActionS/Engagement »). Une subvention de 2 500 € peut vous être attribuée. Contactez le Centre culturel du CROUS de votre ville.

www.etudiant.gouv.fr

L'ANCV et le ministère en charge du tourisme soutiennent le départ en vacances des jeunes de 18 à 25 ans en leur proposant un coup de pouce financier. Le programme **Départ 18:25** s'adresse aux étudiants boursiers, aux jeunes sous contrat de formation en alternance, en contrat aidé, en service civique, ou aux jeunes dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 17 280 € par an.

www.depart1825.com

➤ *Aides d'associations et de fondations privées*

Bourse Zellidja

Elle est proposée aux 16-20 ans pour un projet d'étude réalisé à l'occasion d'un voyage en solitaire. Le thème est laissé au choix du candidat et le voyage doit se dérouler sur 1 mois minimum.

www.zellidja.com

Bourse de la vocation de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet

Elle aide les jeunes de 18 à 30 ans ayant des difficultés à réaliser leur vocation en soutenant des projets de développement professionnel et individuel, en France et à l'étranger.

www.fondationvocation.org

Bourse Aventure Labalette de la Guilde

Elle soutient des projets d'exploration originaux, à pied, à cheval, à vélo, en canoë...

www.la-guilde.org

Bourse Expé

Elle soutient des projets d'expédition menés dans un cadre amateur dans les sports de montagne en France ou à l'étranger.

<http://bourses-expe.com>

Bourse de la fondation l'AMOPA

Elle aide les jeunes de 18 à 25 ans à mener un travail d'étude ou de recherche, en France ou à l'étranger, sur le sujet de leur choix. Bourses attribuées : de 1 000 à 1 500 €.

www.amopa.asso.fr

Bourse Millet Expedition Project

Elle soutient des initiatives individuelles ou collectives dont l'objectif est de promouvoir les sports de montagne, l'aventure et les expéditions en France et à l'étranger.

<http://millet-expedition-project.com>

Autres bourses disponibles sur :

www.centre-francais-fondations.org

www.fondations.org

www.fondationvocation.org

BON À SAVOIR

Le « **Guide des bourses** » de la **Fondation de France** est un moteur de recherche qui vous aide à identifier les bourses auxquelles vous êtes éligible. Selon votre situation et votre projet, une bourse peut vous être attribuée pour réaliser votre projet à l'étranger.

<http://bourses.fondationdefrance.org>

EN GUADELOUPE

De nombreux dispositifs existent au départ de la Guadeloupe

Voici des dispositifs pour se former, financer et s'informer pour un projet de mobilité en Europe ou ailleurs.

Qui fait Quoi ? Vous saurez tout...

ETUDES



L'Université des Antilles propose des programmes d'échanges internationaux afin que ses étudiants puissent bénéficier d'une mobilité à l'étranger de 1 ou 2 semestres à compter de la 2^{ème} année de Licence.

➤ EUROPE ERASMUS+

Séjours d'études : Partenariat avec une trentaine d'universités européennes. Durée du séjour : 1 ou 2 semestres

➤ CANADA BCI (ex-CREPUQ)

(Bureau de Coopération Interuniversitaire). Partenariat avec 11 universités du Québec. Durée du séjour : 1 ou 2 semestres

Stage intensif d'anglais Université de Brock. Durée du séjour : 5 semaines (juillet/août)

➤ CARAIBE anglophone

Partenariats avec Université des West-Indies Jamaïque, Barbade, Trinidad (bourse Erasmus+ étudiants doctorants)

Durée du séjour : 1 ou 2 semestres

➤ ETATS-UNIS

ISEP : International Student Exchange Program. Partenariat avec 130 universités américaines, dont Porto Rico. Durée du séjour : 1 ou 2 semestres

TOEFL obligatoire, sauf à Porto-Rico

➤ AMERIQUE LATINE

Université de Los Andes (Colombie)

Universidad del Caribe et Universidad Autonoma de Yucatan – Mexique (mobilité des élèves ingénieurs de l'UA)

Aides financières pour les différents programmes

➤ Etudiants boursiers :

Maintien de la bourse sur critères sociaux + Bourse d'aide à la mobilité internationale (toutes destinations) + Bourse ERASMUS (Europe et doctorants partants à l'UWI)

➤ Etudiants non boursiers

Bourse ERASMUS+ (Europe et doctorants partants à l'UWI)

Contacts Pôle Guadeloupe

BRI

Bâtiment Administration générale

Campus de Fouillole

Tel : 0590 48 32 27 / 33 43

bri@univ-antilles.fr

magali.favard@univ-antilles.fr - agnes.aglas@univ-antilles.fr

SE FORMER

➤ **SFA (SECRETARIAT FRANCO ALLEMAND)**

C'est un programme d'échanges de jeunes et d'adultes en matière de formation professionnelle initiale et continue,

Les objectifs du programme d'échanges :

- permettre aux participants de séjourner dans le pays partenaire dans le cadre de leur formation ;
- permettre de découvrir la profession dans un environnement socio-culturel différent ;
- surmonter la barrière linguistique à travers le métier ;
- acquérir ou approfondir les connaissances de la langue du partenaire ;
- améliorer les connaissances du système de formation professionnelle du pays voisin ;
- dans une perspective européenne, renforcer la coopération franco-allemande.



Le programme d'échange s'adresse :

- aux lycées professionnels et technologiques ;
- aux centres de formation d'apprentis ;
- aux établissements de formation continue.

Le SFA prend à sa charge les frais de deux réunions préparatoires, les frais de voyage des jeunes et des adultes, leur hébergement et leur restauration, le programme culturel ainsi que l'accompagnement linguistique.

Le financement du programme d'échanges est assuré par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et en Allemagne par le Bundesministerium für Bildung und Forschung (Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche).

Monique VIDAL

DAREIC - Académie de la Guadeloupe

Rectorat - Parc d'activité de Providence - ZAC de Dothémare

97139 Abymes

Tel : 05 90 478 113

➤ QUEBEC METIERS D'AVENIR

Donne accès à une formation en français et en anglais de courtes durées (8 mois à 2 ans) et axées sur la pratique (80 % technique - 20 % théorique appliquée aux métiers),

Les avantages :

- La gratuité scolaire pour les citoyens français
- L'opportunité de travailler durant vos études
- Un taux de placement en emploi de 70 à 90 % suite à votre formation
- L'accès à un permis de travail après vos études pour une première expérience de travail à l'international.

Quelques exemples de formations qualifiantes qui bénéficient d'un ARM (arrangement de reconnaissance mutuelle).

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| ➤ Boucherie | ➤ Mécanique (automobile, |
| ➤ Pâtisserie | de chantier...) |
| ➤ Plâtrage | ➤ Peinture en bâtiment |
| ➤ Charpenterie-menuiserie | ➤ Plomberie |
| ➤ Électricité | ➤ Soudage-montage |

Les dispositifs d'aide financière :

Attribution d'une bourse sous réserve de remplir les conditions (dispositif Région /Ladom)

Attribution sous conditions d'une bourse de la fondation Claude Emmanuel Blandin

Public

Elèves de lycée d'enseignement professionnel

Les étapes :

1-www.quebecmetiersdavenir.com

2-Choisissez votre programme d'études

3-Validez les conditions d'admission (âge, niveau de scolarité, budget à prévoir)

4-Remplissez le formulaire de demande d'admission officiel

5-Initiez les démarches au minimum 4 mois avant la date de début des cours, délai nécessaire à la réalisation de toutes ces étapes.

Monique VIDAL

DAREIC - Académie de la Guadeloupe

Rectorat - Parc d'activité de Providence - ZAC de Dothémare

97139 Abymes

Tel : 05 90 478 113

➤ LES UNIVERSITES DU QUEBEC

La Région Guadeloupe, en collaboration avec les universités du Québec à Rimouski (UQAR), à Montréal (UQAM) et à Trois-Rivières (UQATR), a mis en place un dispositif de bourse régionale à la mobilité afin de permettre aux étudiants guadeloupéens de réaliser leur projet de formation dans de bonnes conditions et d'expérimenter la dimension internationale de leur parcours.

Les bénéficiaires ?

Le candidat à la bourse régionale à la mobilité doit :

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- Avoir des parents domiciliés fiscalement en Guadeloupe
- Etre inscrit et poursuivre ses études supérieures dans l'une des universités partenaires (UQAM, UQAR, UQTR)
- Etre inscrit dans une filière de formation n'existant pas en Guadeloupe

**La bourse régionale de mobilité ne peut être cumulée avec l'aide régionale aux étudiants.*

**Les ressources des parents en fonction du nombre d'enfants du foyer fiscal sont prises en compte lors du calcul du montant de la bourse*

➤ MOBILITE AU QUEBEC

Dans le cadre de ses dispositifs de formation professionnelle en mobilité, la Région Guadeloupe offre depuis 2008 aux lycéens, étudiants ou demandeurs d'emploi (Si vous êtes lycéen, demandeur d'emploi, âgés entre 18 et 35 ans) la possibilité de suivre une formation diplômante dans les collèges d'enseignement général et professionnel (Cégep) du Québec. Ces établissements d'enseignement supérieur pré universitaires francophones, préparent à des diplômes d'études collégiales (DEC) techniques de niveau III, validés en trois années.



24 établissements du Québec sont sélectionnés par la Région et Lodom, pour les programmes techniques qu'ils proposent dans les filières telles que : l'aquaculture, le tourisme, l'agriculture, l'environnement, le transport maritime, la bio écologie, la microédition et l'hypermédia...

Région Guadeloupe

Service Formation - Enseignement - Jeunesse

0590.80.40.40

www.regionguadeloupe.fr

AUTREMENT

➤ BARBADOS COMMUNITY COLLEGE

Le réseau Community College est connu et reconnu pour la qualité de son enseignement dans la Caraïbe et aux Etats-Unis. L'établissement de la Barbade accueille toute personne voulant acquérir des compétences en Anglais sans conditions. Vous avez la possibilité de vous présenter à l'examen du TOEFL.

Le Centre Régional Information jeunesse de la Guadeloupe informe et facilite les démarches d'inscription au Community Collège de la Barbade.

CRIJ Guadeloupe

Dina BENOUE

dina.benouet@crij-guadeloupe.org - 0590.90.13.10

www.crij-guadeloupe.org

➤ INTERREG

INTERREG Caraïbes est un programme de Coopération Territoriale Européenne disposant d'une enveloppe de 85.7 millions d'euros dont 64.2 au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) vous permettant de porter des projets avec les acteurs de la Caraïbe, soit avec plus d'une quarantaine de pays et territoires. Le programme se déploie sur six thématiques dont celle portant sur la mobilité étudiante et professionnelle ainsi que le renforcement linguistique. La région Guadeloupe est l'autorité de gestion de ce fonds.

YVI (Youth Volunteer Initiative) : Vous avez entre 18 et 30 ans, un goût pour la communication, un bon niveau en anglais et vous êtes passionnés par l'Europe ?

La Commission Européenne à travers les programmes INTERREG vous offre l'opportunité de vivre une expérience professionnelle de mobilité en coopération jusqu'en **février 2018 !**

Rémunération : environ 700 euros par mois. Postulez maintenant : inscrivez-vous sur le portail European Solidarity Corps Youth Portal au lien suivant : **<https://webgate.ec.europa.eu/cas/login>**. Puis envoyez votre candidature par email à l'adresse suivante : **interreg.caraibes@cr-guadeloupe.fr**

Plus d'informations sur l'initiative YVI: <https://www.interregyouth.com/>

Secrétariat Conjoint INTERREG CARAÏBES:

05 90 47 06 00

www.interreg.caraibes.fr

FINANCEMENTS

➤ Le conseil Régional

AIDES REGIONALES AUX ETUDIANTS

Cette aide régionale vise à soutenir financièrement les étudiants bacheliers ou titulaires de diplômes équivalents, ne bénéficiant d'aucune autre forme d'aide (bourse de l'Etat, prêt d'honneur).

Néanmoins, cette aide régionale constitue une aide complémentaire à celle de la famille, qui ne peut se soustraire à l'obligation alimentaire telle que définie par les dispositions des articles 203 et 371-2 du Code civil qui imposent aux parents d'assurer l'entretien de leurs enfants, même majeurs, tant que ces derniers ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins.

PRET ETUDIANTS A TAUX ZERO REGION GUADELOUPE

Le prêt étudiant à taux zéro a pour but de permettre aux étudiants de contracter un emprunt auprès d'une banque, d'un montant de 15.000€ maximum, dont les intérêts sont pris en charge par la Région Guadeloupe.

Les bénéficiaires

Afin de prétendre au prêt à taux zéro, l'étudiant doit être âgé de 18 à 25 ans. Les étudiants de plus de 25 ans peuvent bénéficier d'une dérogation jusqu'à l'âge de 29 ans, à condition que leurs études n'aient pas été interrompues.

Les Modalités ?

La Région prendra en charge les intérêts du prêt étudiant à taux zéro plafonné à 15.000€ contracté auprès de l'établissement bancaire. Le prêt sera accordé sur une durée ne pouvant dépasser 8 ans (période de différé comprise). Le différé éventuel ne saurait excéder 5 ans selon les établissements bancaires.

AIDE RÉGIONALE À LA MOBILITÉ (ARM)

Vous devez résider en Guadeloupe depuis au moins trois mois.

Le bon de réduction à la mobilité n'est pas un chèque, mais un document administratif établi par la Région Guadeloupe, permettant de payer une partie d'un billet d'avion aller/retour Guadeloupe/Métropole.

Vous bénéficiez d'un bon de réduction par année civile. Le bon de réduction d'aide à la mobilité est valable trois mois à partir de sa date d'émission.

Région Guadeloupe
Service Formation - Enseignement - Jeunesse
0590.80.40.40
www.regionguadeloupe.fr

➤ Le conseil départemental

Le Conseil départemental vous propose un dispositif d'Aides :

Vous êtes étudiant ou futur bachelier,

Vous êtes de nationalité française,

Vous êtes âgé de 25 ans au plus à la date de la 1ère demande de prêt

Vos parents résident en Guadeloupe,

Vous ne percevez aucune rémunération,

Vous poursuivez vos études : - dans un pays de la communauté européenne, - dans les Antilles-Guyane françaises



LES BOURSES DÉPARTEMENTALES

Elles sont attribuées aux meilleurs bacheliers de chaque filière des lycées de la Guadeloupe :

- **Le Prix du Président du Conseil départemental** et
- **Le Prix Excellence**

sont des bourses attribuées chaque année.

Les bourses s'élèvent à 3960 Euros et ne sont pas remboursables.

LE PRÊT DÉPARTEMENTAL ÉTUDIANT

Accordé aux étudiants qui effectuent des études supérieures, le prêt est renouvelable chaque année. Il est attribué en fonction des ressources des familles pour une durée maximale de 5 ans à compter du début des études supérieures. Antilles-Guyane Union Européenne. Taux complet 3 060 € 3 960 € Taux réduit 1 530 € 1 980 €. Les demandes doivent être réalisées **au plus tard le 30 avril précédant l'année scolaire** pour laquelle le prêt est sollicité.

LE PRÊT COMPLÉMENTAIRE À LA BOURSE NATIONALE

Il complète l'aide octroyée aux étudiants déjà titulaires d'une bourse nationale ou d'une fraction de bourse nationale, régionale, communale, d'université ou autre lorsque son montant est inférieur à celui d'un Prêt départemental Étudiant. Les demandes sont à adresser au Conseil départemental avant le 15 octobre de l'année scolaire en cours.

LES AVANTAGES ACCESSOIRES

La Prime d'installation : versée sous certaines conditions aux étudiants titulaires d'un Prêt Départemental Étudiant et qui effectuent leurs études hors du département. Montant :

- Martinique - Guyane : 250 Euros
- Union Européenne : 500 Euros

L'allocation de premier équipement : Les étudiants titulaires d'un Prêt Départemental Étudiant peuvent solliciter cette allocation en rapport avec leurs dépenses de scolarité. Montant : 500 Euros

Conseil Départemental – Service Etudiant
0590.99.77.77 - service.etudiants@cg971.fr
www.cg971.fr

➤ L'ADOM

- Continuité territoriale
- Passeport-mobilité étude
- Formation professionnelle



Directeur : Raoul LEBRAVE
www.ladom.fr - 0590.25.31.00

S'INFORMER

➤ LE CRIJ GUADELOUPE

INFORMER est notre métier. Depuis bientôt 35 ans nous informons sur tous les sujets. Notre public cible : 13 -30 ans.



Le pôle mobilité internationale du CRIJ Guadeloupe a pour mission d'informer et de formaliser les projets des usagers qui souhaitent occuper un emploi, poursuivre des études, effectuer un stage, exercer une mission de volontariat et/ou apprendre une langue dans le cadre d'une mobilité européenne ou internationale. Nous sommes membre actif du réseau Eurodesk

Centre Régional Information Jeunesse de la Guadeloupe
0590.90.13.10
dina.benouet@crij-guadeloupe.org

➤ LA DJSCS

La Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) dans les régions et département d'Outre-mer est un service déconcentré de l'État chargé d'appliquer sa politique dans les domaines de l'action sociale, de la jeunesse (en dehors de l'éducation), du sport et de la vie associative.



La DJSCS est responsable de la politique en faveur des jeunes dans les domaines ne relevant pas des ministères chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Elle s'occupe en particulier des accueils collectifs de mineurs (ACM) et des dispositifs facilitant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Elle encourage la mobilité européenne et internationale des jeunes en développant le programme ERASMUS + Jeunesse et Sports : formation des travailleurs de jeunes, soutien à la définition et au montage des projets.

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

323, boulevard du Général de Gaulle

97100 BASSE-TERRE

philippe.rondot@drjscs.gouv.fr

Siège de Basse-Terre / Tel : 0590 81 33 57 - Fax : 0590 81 24 28

➤ CEMEA

Les CEMEA sont un mouvement d'éducation globale ancré dans l'éducation populaire œuvrant selon les valeurs de l'éducation nouvelle et les principes des méthodes d'éducation active.



Depuis 1999, l'association a participé au programme Jeunesse en action à travers le SVE en tant qu'organisation d'accueil, de coordination et d'envoi de façon sporadique.

Aujourd'hui, la mobilité européenne a intégré à part entière sa politique régionale d'activités et de développement, animée par le pôle de nos politiques éducatives, culturelles et internationales. La participation de plusieurs salariés de cette structure a pleinement convaincu que la mobilité est vectrice de développement personnel, d'acquisition de nouvelles compétences et de construction de réseaux.

Participer à des formations et des séminaires internationaux a permis d'intégrer une dimension européenne de ses formations et actions d'envergure en proposant aux stagiaires des mobilités obligatoires incluses dans leur cursus de formation professionnelle, de prodiguer de l'information et d'accompagner des jeunes intéressés par la mobilité et valoriser la citoyenneté européenne.

Association CEMEA Guadeloupe

- Tél : 05.90.82.20.67

cemea.guadeloupe@gmail.com

➤ LA CITE DES METIERS

Créée en 2003, la Cité des Métiers de Guadeloupe naît de la volonté du Conseil Régional de regrouper en un lieu unique une pluralité d'acteurs afin de répondre aux besoins des usagers sur toutes les questions relatives à la vie professionnelle.



Ouverte à tout public quel que soit l'âge, le niveau d'étude, le statut ou la catégorie professionnelle. Espace d'accès libre est gratuit et peut être fréquentée sans justification, ni inscription à quelque organisme que ce soit.

L'objectif est d'aiguiller, d'accompagner les usagers vers tous les moyens d'élaboration et de réalisation de leurs objectifs professionnels. La Cité des métiers appartient au réseau international des Cités des métiers en Europe, en Afrique, dans l'Océan indien et en Amérique.

Depuis 9 ans elle organise chaque année, les journées de la mobilité internationale. L'intérêt de ces journées n'est plus à démontrer tant il est vrai que la mobilité est inéluctable dans une économie mondialisée. La mobilité apparaît dès lors comme un moyen d'améliorer les perspectives d'emploi et s'impose comme un enjeu majeur pour faire face aux besoins de qualification nécessaire pour prévenir l'exclusion. Mais la mobilité n'a pas de vertu en soi, elle doit pouvoir s'inscrire stratégiquement dans le cadre d'un projet individuel et développer de nouvelles compétences.

Il existe différentes raisons de le faire : le travail, la recherche d'un stage, des vacances... et pour pouvoir y aller, il y a différentes façons ! Pour les connaître, la Cité des métiers de Guadeloupe vous proposera prochainement un kiosque mobilité constitué d'ouvrages abordant toutes ces questions.

Cité des métiers de la Guadeloupe

0590.84.07.37

➤ #MONILEOUAILLEURSIJEMENGAGE

Projet éducatif visant à favoriser l'engagement solidaire et l'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités.



L'objectif principal du projet est de permettre à tous les jeunes guadeloupéens (16 – 30 ans) et acteurs de jeunesse, qui ont envie de faire bouger les choses et souhaitent devenir acteurs d'un changement, de bénéficier des opportunités qui leurs sont offertes grâce aux dispositifs nationaux ou européens d'engagement.

<http://monileouailleursjemengage.info/>
monileouailleursjemengage@gmail.com

➤ WWW.CARAIBEXPAT.FR

Le site recense et connecte les martiniquais, guadeloupéens et guyanais dans 200 villes différentes dans le monde.



La construction de ce réseau d'entraide vise à faire avancer les projets individuels (études, emplois, import-export, développement d'entreprise, recrutement etc...) et se faisant toute une communauté. Caraiexpat c'est aussi une panoplie de conseils pratiques multi-destinations, des événements networking.

➤ ONISEP

2 Guides et 1 site internet édité par l'ONISEP vous seront d'une grande aide pour préparer votre projet de mobilité.

● ETUDIER A L'ETRANGER



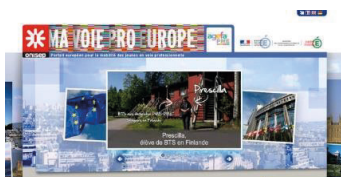
Ce guide s'adresse aux jeunes qui souhaitent acquérir une compétence à l'étranger : suivre des études et éventuellement les compléter par un job, un stage, du bénévolat... Cette nouvelle édition leur donne toutes les clés pour construire leur projet : programmes d'échanges, dispositifs internationaux proposés en BTS et DUT, dans les écoles et à l'université, réseaux, organismes... Près de 40 pays sont présentés sous forme de fiches avec des informations sur leur offre de formation, des données sur les conditions de séjour et d'hébergement, les contacts utiles.

● LES METIERS DES LANGUES ET DE L'INTERNATIONAL



Cette publication présente 35 MÉTIERS. Ils sont classés en quatre familles : ceux qui ont une activité liée à la communication et au conseil (assistant/e trilingue, consultant/e, diplomate...) ; ceux qui sont amenés à négocier avec des partenaires ou clients étrangers (acheteur/euse, chef/fe de projet logistique, commercial/e export) ; ceux qui traduisent des propos (interprète de conférence ou de liaison, guide-conférencier/ère) ou des textes ; ceux qui enseignent les langues (professeur/e en collège, lycée ou dans le supérieur, formateur/trice pour adultes, professeur/e de français langue étrangère). Pour être au plus près du réel, des professionnels racontent leur activité au quotidien, évoquent leurs conditions de travail, les débuts dans le métier, leur parcours.

● <http://mavoieproeurope.onisep.fr/>



Un portail européen consacré à la mobilité des jeunes dans la voie professionnelle.

Il propose des informations et des conseils pour les élèves du secondaire et les étudiants

souhaitant effectuer un séjour en Europe dans le cadre du volontariat, d'un stage professionnel, d'une formation ou d'un programme d'échange.

ONISEP Guadeloupe

0590 60 99 04

➤ CCI Îles de Guadeloupe

Le Centre d'Etude de Langues (CEL) se positionne comme le partenaire privilégié des entreprises, les salariés, les demandeurs d'emploi et les citoyens guadeloupéens en général.



Des cours de langues dispensés en cours collectifs (Inter) ou à la carte (formule Intra-entreprise, préparation concours, etc.), adaptés. Le CEL est un centre agréé pour la préparation et l'organisation des tests et examens internationaux éligibles au CPF

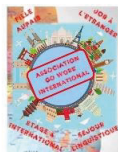
CCI Îles de Guadeloupe

Rue Félix Eboué 97159 POINTE-A-PITRE

Tel : 05 90 93 76 00

➤ Go Work International

Conseiller, orienter et accompagner les jeunes de Guadeloupe pour des séjours et échanges linguistiques et culturels et sportifs, conseil et placements des jeunes et adultes - Au pair, stages, jobs, études - à l'étranger.



Go International propose des différents programmes à l'étranger, job, stage, cours de langue à l'étranger et accompagne les jeunes tout au long de leur préparation et placement avec un réseau de partenaire renommé autour du monde : Canada, USA, Australie, Angleterre, Europe, Asie, Caraïbe, et d'autres destinations.

Association Go Work International

0590.50.60.90.

Gointernational.jimdo.com

➤ Club Meet English

Meet English ou Comment Pratiquer Autrement l'Anglais en Guadeloupe !

Meet English est un club d'anglais dynamique qui ambitionne de contribuer à la Guadeloupe anglophone de demain.



Leur objectif : démocratiser la pratique de l'anglais sur les territoires francophones au moyen de méthode ludiques et immersives.

Parmi les divers dispositifs qu'ils proposent nous comptons :

- Le club et ses différents "playgrounds*" pour une pratique régulière et active à travers des activités de la vie de tous les jours.
- Les cours d'anglais
- Les programmes d'immersions pour sur les territoires anglophones

* *playground* = terrain de jeu (symbolise la pratique ludique)

guadeloupe@meetenglish.club

0690.64.32.91

L'information à la source

Informations générales

<https://eurodesk.eu>

www.facebook.com/EurodeskFrance

Eurodesk, relais d'information soutenu par la Commission européenne.

Ce réseau d'experts informe et encourage la mobilité des jeunes en Europe.

<https://europa.eu/youth>

Portail européen de la jeunesse

<http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>

Portail national *Découvrir le monde*

<http://europa.eu>

Portail de l'Union européenne

<http://europa.eu/youreurope>

Portail *L'Europe est à vous*

www.touteleurope.eu

Portail français sur les questions européennes

Programmes européens

www.erasmusplus.fr

Le programme européen pour l'éducation la formation, la jeunesse et le sport

www.agence-erasmus.fr

Agence Erasmus+ France Education et Formation

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport

www.generation-erasmus.fr

Portail des bénéficiaires Erasmus+

Etudes

<https://ec.europa.eu/ploteus>

Portail européen de l'éducation

<http://eacea.ec.europa.eu/Education/eurydice>

Informations sur les systèmes éducatifs européens

www.euroguidance-france.org

Euroguidance, le portail pour s'orienter, étudier et se former en Europe

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mobilité professionnelle

<https://ec.europa.eu/eures>

Portail européen sur la mobilité de l'emploi

www.enic-naric.net

Reconnaissance professionnelle

<http://europass.cedefop.europa.eu>

CV européen, Passeport langue, Europass mobilité

www.diplomatie.gouv.fr

Ministère des Affaires étrangères

www.eurodyssée.eu

Eurodyssée

<http://pvtistes.net>

Voyager et travailler à l'étranger avec le PVT

Partir autrement

www.service-civique.gouv.fr

Service civique

www.cotravaux.org

Chantiers internationaux

www.france-volontaires.org

Volontariat de solidarité internationale

www.civiweb.com

Volontariat international en entreprise/administration

www.ofaj.org

Echanges franco-allemands

www.ofqj.org

Echanges franco-québécois

L'information en Guadeloupe

Le CRIJ Guadeloupe est un lieu d'accueil anonyme et gratuit, ouvert à tous ceux qui souhaitent s'informer sur l'orientation, la formation et l'emploi, les initiatives et projets, la formation continue, la vie pratique et citoyenne, et sur **la mobilité Europe et à l'international**.



Besoin d'aide pour concrétiser votre projet d'études, de stage, de travail ou de volontariat à l'étranger ? Venez à la rencontre de notre référent Eurodesk.

Eurodesk est un réseau présent dans 34 pays européens et soutenu par la Commission européenne. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Information Jeunesse avec le CIDJ comme coordinateur national. Sa mission : Informer les jeunes sur les différentes opportunités

de mobilité en Europe et les encourager à devenir des citoyens actifs. Pour cela, ce réseau d'experts apporte des réponses sur mesure aux demandes des jeunes, conçoit des outils, organise des événements, et gère le Portail européen de la jeunesse.

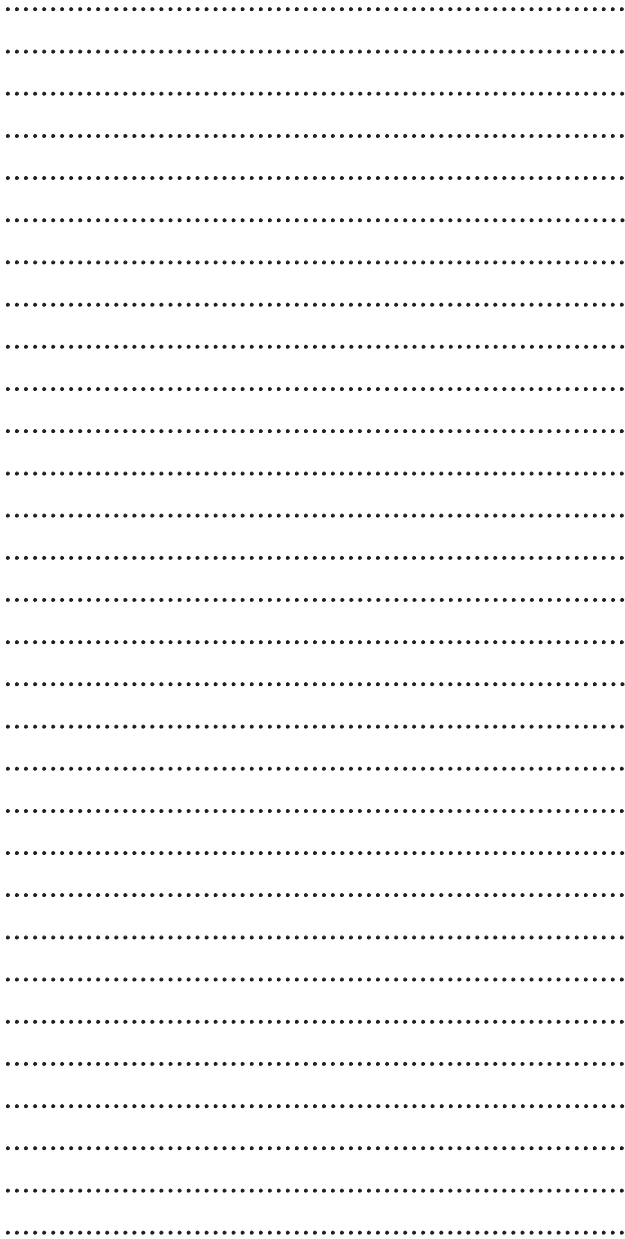


**PORTAIL EUROPEEN
DE LA JEUNESSE**

eurodesk
France

MES NOTES

This image shows a full page of primary-ruled paper. It features approximately 20 horizontal rows, each defined by two parallel dotted lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the paper.





Centre Régional Information Jeunesse

WWW.CRIJ-GUADELOUPE.ORG

0590.90.13.10

Horaires d'ouverture

Lundi 13h - 16h

Mardi - Mercredi - Jeudi 8h30 - 16h

Vendredi : 8h30 - 12h30





2, Boulevard Légitimus
immeuble des fonctionnaires
97110 Pointe-à-Pitre
Téléphone : 0590 90 13 10
f t CRIJ GUADELOUPE
www.crij-guadeloupe.org

